



U.D. Vienne

Lettre d'info 2022



**L'UNSA continue
d'être présente à
vos côtés**

Union Départementale UNSA
des Territoriaux 86
52, Rue Jean Jaurès
BP 90276
86007 POITIERS Cedex
Tél : 06.14.65.26.54
ud86@unsater86.com



Les catégories C

La revalorisation salariale

Il s'agit d'appliquer les mesures de revalorisation salariale annoncées le 6 juillet 2021. La ministre de la Fonction et de Transformation Publiques promettait une évolution allant de 40 à 100 euros nets par mois pour les agents. Ce ne sera pas de ce niveau. Toutefois, les mesures permettent d'augmenter certains indices.

Lien : <http://www.unsater86.com>

Harcèlement sexuel et propos sexistes il faut que ça change

La loi du 2 août 2021, améliorant la prévention de la santé au travail, fait se rejoindre le traitement juridique du harcèlement sexuel, tel que défini dans le code du travail et les dispositions prévues, pour ce même harcèlement, dans le code pénal (application au 31 mars 2022).

Lien : <https://www.unsa.org/2003>

Elections professionnelles 2022 Le 8 décembre

Cette année va être celle du renouvellement de nos représentants du personnel pour nos instances. La covid 19 n'a pas permis de réaliser nos réunions d'informations pour aller à votre contact. Nous comptons sur vous pour participer aux instances et permettre à l'union départementale unsa des territoriaux 86 de continuer son chemin.

Notre vivier

www.unsater86.com



Un outil performant pour vous apporter des réponses à vos questions
(Statut, cadre d'emploi, grille indiciaire etc...)